

Projet | Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Objet de la réunion | Présentation du diagnostic, des enjeux et du PADD aux Personnes Publiques Associées

Présents |

Organisme	Nom-Prénom	Fonction
Mairie de Trumilly	ALVAREZ Margarita	Adjointe au maire
	DESJARDINS Philippe	Adjoint au maire
	LOBIN Martine	Maire
	LOUSSERT Christian	Conseiller
	MOMMELE Martine	Conseillère
DDT 60	LOBIN Marie-Laurence	Chargée d'études
SICAE - OISE	OLIER Philippe	Assistant technique
Chambre d'agriculture	FERRY Arnaud	Agriculteur
Mairie de Duvy	HAVARD Laura	Maire
Mosaïque Urbaine	SUINOT Magali	Urbaniste

Excusés |

- CCI de l'Oise
- SAGEBA
- CCPV, Direction de l'aménagement et de l'urbanisme
- SDIS 60
- Chambre des Notaires
- Chambre d'agriculture (services techniques)
- Mairie de Rully
- DRAC, Service archéologie



➤ Remarques au cours de la présentation

- M. Ferry souligne qu'anciennement, il y avait une volonté communale de lier le bourg au Plessis-Cornefroy. C'est en ce sens qu'avaient été réalisés le lotissement et l'aménagement du chemin piéton.
- Concernant les corridors écologiques, M. Ferry indique que deux autres corridors peuvent être ajoutés :
 - Vers le nord-est de la vallée de l'Automne en passant par le Plessis-Châtelain,
 - Vers le Sud, entre le Plessis-Cornefroy et la ferme de Beurain.
- Magali Suinot informe les élus que le SAGEBA a envoyé un courriel rappelant que le Plu devait traiter la question des eaux pluviales. Marie Laurence Lobin, de la DDT, rappelle qu'il est indispensable de mener une étude de gestion des eaux pluviales et qu'elle devra être annexée au PLU.
 - Les élus indiquent que la CCPV ne s'est pas saisie de cette compétence mais qu'elle propose deux bureaux d'études pour accompagner les communes dans cette démarche. Mme le Maire a récemment été contactée par l'un des deux BE et doit prendre prochainement RDV.
 - Magali Suinot précise que si l'étude ne pouvait être terminée pour l'arrêt du PLU, il faudrait, à minima, avoir une carte de fonctionnement hydraulique du territoire.
- Le projet de déviation de la vallée de l'Automne semble refaire surface. Une étude serait relancée sur le fuseau à adopter.

➤ Questions relatives au projet à l'issue de la présentation

- M. Ferry, représentant de la Chambre d'Agriculture : il serait nécessaire d'autoriser la diversification des activités au sein des bâtiments agricoles car que va-t-il advenir de ces bâtiments si les activités agricoles cessent ? Ne faudrait-il pas également se poser la question de l'évolution des parcs au sein de ces propriétés ?
 - Magali Suinot répond que le règlement du PLU pourra autoriser la diversification des activités, si elles sont complémentaires à l'activité agricole. En dehors de ces cas et si l'activité agricole a cessé par exemple, le changement de destination des bâtiments pourrait également être envisagé. Néanmoins, pour le moment, il ne paraît pas souhaitable de permettre la construction neuve au sein des fermes et d'imaginer l'urbanisation et la disparition des parcs et jardins.
- M. Ferry demande quelles sont les zones prévues sur Beurain. Comment seront classés les bâtiments de la SPAC et si la zone agricole au POS (zone de peupliers) sera maintenue ?
 - Le travail n'est pas encore suffisamment avancé pour répondre à cette question mais les bâtiments de la SPAC resteront probablement dans une zone à vocation économique puisque c'est l'objectif du PADD. Quant au secteur de peupliers, s'il est utilisé à des fins agricoles, alors il le restera.
- M. Olier indique qu'il n'y a pas de problèmes particuliers sur le réseau d'électricité.

